



ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES EN PROCEDURE ADAPTEE

(Article R.2123-1 du code de la commande publique)

ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES DE TRAVAUX DE VOIRIE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Remise des offres avant le 13 septembre 2021 à 12:00

Mairie de THOIRY
374, rue Briand Stresemann
01710 THOIRY
Tél : 04 50 41 21 66 – Fax : 04 50 20 87 13

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ	3
ARTICLE 2 – TYPE DE PROCEDURE.....	3
ARTICLE 3 – OBJET DU MARCHÉ.....	3
ARTICLE 4 – DUREE DU MARCHÉ.....	3
ARTICLE 5 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES	3
ARTICLE 6 – DELIVRANCE DU DCE	4
ARTICLE 7 – PRESENTATION DE CANDIDATURE.....	4
ARTICLE 8 – DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES	4
ARTICLE 9 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES	4
ARTICLE 10 – SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES	4
ARTICLE 11 – RENSEIGNEMENTS.....	4
ARTICLE 12 – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS	5
ARTICLE 13 – DATE D’ENVOI DU PRESENT AVIS.....	5

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHE

Mairie de THOIRY

374, rue Briand Stresemann
01710 THOIRY

Tél : 04.50.41.21.66

Fax : 04.50.20.87.13

Courriel : mairie@mairie-thoiry.fr

Adresse Internet : <http://www.mairie-thoiry.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://voixdelain.fr>

ARTICLE 2 – TYPE DE PROCEDURE

Accord cadre à bons de commandes à procédure adaptée ouverte selon la procédure de l'article L2123-1 du Code de la commande publique.

ARTICLE 3 – OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet la fourniture et la mise en œuvre de tous les éléments nécessaires à la complète réalisation des ouvrages énumérés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

ARTICLE 4 – DUREE DU MARCHE

La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter de la notification de l'accord-cadre.

Lorsqu'elle est prévue, la période de préparation sera indiquée directement dans le bon de commande.

ARTICLE 5 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Lieu d'exécution : territoire de la commune de Thoiry (01710).
- Marché non alloti.
- Variantes non autorisées.
- Le montant moyen annuel estimé est de 50 000 € HT.
- Le montant minimum annuel de l'accord-cadre en valeur est de :
 - o Montant HT : 20 000 €
 - o Montant TTC : 24 000 €
- Le montant maximum annuel de l'accord-cadre en valeur est de :
 - o Montant HT : 500 000 €
 - o Montant TTC : 600 000 €
- Code NUTS : FR711
- Code CPV :
 - o 45233140 – 2 - Travaux routiers

- 45233141-9 - Travaux d'entretien routier
- 45233142-6 - Travaux de réparation de routes

ARTICLE 6 – DELIVRANCE DU DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur sur www.voixdelain.fr, onglet « Marchés publics ».

ARTICLE 7 – PRESENTATION DE CANDIDATURE

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires **DC1** et **DC2** (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du **DUME** (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

ARTICLE 8 – DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est le 13 septembre 2021 à 12h00

Les offres devront être déposées électroniquement sur le site de la Voix de l'Ain. www.voixdelain.fr.

ARTICLE 9 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

ARTICLE 10 – SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères d'attribution suivants :

- Prix : 60%
- Valeur technique : 40%

ARTICLE 11 – RENSEIGNEMENTS

- **Renseignements d'ordre administratif :**

Mairie de THOIRY
Correspondant : Imane BELLOUKI/Arthur FLAVIGNY
Adresse : 374, rue Briand Stresemann
01710 THOIRY
France
Tél : 04 50 41 33 31
Fax : 04 50 20 87 13

Courriel : imane.bellouki@mairie-thoiry.fr/arthur.flavigny@mairie-thoiry.fr

Adresse Internet : www.mairie-thoiry.fr

Horaires d'ouvertures : lundi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (sauf jours fériés).

- **Renseignements d'ordre technique :**

Mairie de THOIRY

Correspondant : Aurélie BOUTAUD

Adresse : 374, rue Briand Stresemann

01710 THOIRY

Tél : 04.50.41.21.66

Fax : 04.50.20.87.13

Courriel : aurelie.boutaud@mairie-thoiry.fr

Adresse Internet : <http://www.mairie-thoiry.fr>

Nota : Il ne sera répondu à aucune question par voie orale.

ARTICLE 12 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Lyon

184 rue Duguesclin

69003 LYON Cedex 03

ARTICLE 13 – DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

Le mercredi 28 Juillet 2021.